



## Le Grand Prix 2007 des micro-entreprises : Un concours qui favorise la réussite des petites entreprises

Cette année encore, avec le Grand Prix Médicis des micro-entreprises, le Salon des micro-entreprises récompense le dynamisme et les idées de développement d'un chef d'entreprise. Le lauréat reçoit une dotation de 7500 € pour financer un projet de développement dans son entreprise.

Les dossiers de candidature, disponibles sur le site [www.salonmicroentreprises.com](http://www.salonmicroentreprises.com), sont à renvoyer avant le 10 septembre 2007.

### Le Grand Prix Médicis des micro-entreprises

---

Toujours soucieux d'aider les dirigeants de petites entreprises, le Salon des micro-entreprises a mis en place, pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, le Grand Prix des micro-entreprises. Ce prix récompense le dirigeant d'une entreprise déjà créée, employant moins de 50 salariés et qui répond le mieux à la question :

**« Que feriez-vous avec 7 500 euros pour développer votre activité ? ».**

En plus de la dotation, le lauréat bénéficie d'une forte visibilité. Il participe à la remise du Grand Prix **en présence du Ministre des PME**, du Commerce et de l'Artisanat et des Professions Libérales et peut utiliser le **logo "Lauréat 2007 du Grand Prix des micro-entreprises"** dans toute sa communication. Il est également interviewé dans Parcours, la newsletter électronique du salon diffusée à plus de 80 000 entrepreneurs.

#### >> Comment participer ?

Le Grand Prix des micro-entreprises est ouvert à toutes les petites entreprises de moins de 50 salariés déjà établies (un extrait K-bis ou leur inscription au Registre des Métiers leur est demandé). Les candidats sont invités à télécharger dès maintenant leur dossier de participation sur le site Internet [www.salonmicroentreprises.com](http://www.salonmicroentreprises.com) et à le retourner par courrier avant **le 10 septembre 2007**. Ils doivent notamment décrire leur projet d'investissement et son intérêt pour le développement de leur entreprise.

#### >> Quel mode de sélection ?

En partenariat avec l'**EDC - Ecole des Dirigeants et Créateurs d'entreprise** - les dossiers sont analysés par les élèves de la Spécialité Entrepreneuriat et leurs enseignants puis soumis à un jury final composé :

- du parrain du Grand Prix : **Médicis**
- des organisateurs du salon

A l'issue des premières délibérations du jury, 6 dossiers sont retenus. Les candidats sont alors invités à présenter leur projet pendant 45 minutes le 5 octobre 2007 à Paris (les frais de transport sont pris en charge par le Salon des micro-entreprises).

La remise du Grand Prix aura lieu au Salon des micro-entreprises le 9 octobre 2007.



## Parole au Lauréat 2006

---

Nicolas Saillard, fondateur de Signaléthique et lauréat du Grand Prix Médicis en 2006 : « *Ce prix a représenté une reconnaissance très importante pour nous. Il démontre la validité économique de notre projet. Il nous permet de prouver la qualité de notre travail et de notre démarche équitable. Nous communiquons donc activement sur ce prix : en signature de nos mails, dans nos newsletters, dans nos réponses aux appels d'offres...* »

Signaléthique propose des produits issus du commerce équitable comme cadeaux d'entreprise à ses clients. En personnalisant leur conditionnement, il permet aux entreprises qui font appel à ses services de valoriser leur démarche citoyenne.

### **A propos du Grand Prix**

**Médicis** est la première mutuelle spécialisée dans la retraite complémentaire des indépendants. Avec 25 ans d'expérience dans la retraite et un Conseil d'administration exclusivement composé d'indépendants, Médicis offre les solutions les plus performantes du marché de l'épargne retraite. Consciente de l'importance des petites entreprises, Médicis est partenaire du Grand Prix des micro-entreprises depuis maintenant quatre ans pour accompagner et soutenir ces projets audacieux et courageux.

[www.mutuelle-medicis.com](http://www.mutuelle-medicis.com)

### **A propos du Salon des micro-entreprises**

Le Salon des micro-entreprises est le seul événement national exclusivement dédié aux petites entreprises et aux indépendants. La prochaine édition aura lieu du 9 au 11 octobre 2007 au Palais des Congrès à Paris. Le salon est organisé par Planète micro-entreprises. L'entreprise a été créée en 1999 par quatre associés : Alain Bosetti - Président, Serge Eberhardt - Directeur Général, Marie-Pierre Doré et Mark Lahore - Directeurs Associés. Alain Bosetti et Mark Lahore dirigent en outre la première agence en marketing et communication spécialiste du marché des petites entreprises, Soho Agency, créée en 1996 ([www.sohoagency.com](http://www.sohoagency.com)). Depuis la création de Planète micro-entreprises, les quatre fondateurs multiplient les initiatives innovantes autour du Salon des micro-entreprises : les Grands Prix, les Speed Business Meetings®, les Universités de l'Entrepreneuriat, le portail Internet Place des réseaux, le Congrès des réseaux, les Bonnes Affaires du salon, les Rendez-Vous Métiers, la Ruche et ses Stands Alvéoles. Cette année, Planète micro-entreprise organisera la première édition du Salon des services à la personne.

Pour plus de renseignements [www.salonmicroentreprises.com](http://www.salonmicroentreprises.com)

*Speed Business Meetings ® est une marque déposée de Planète micro-entreprises.*

Contacts presse : Le Public Système

Sidonie Dumoulin - [sdumoulin@le-public-systeme.fr](mailto:sdumoulin@le-public-systeme.fr) – 06 64 00 49 59

<sup>1</sup> Créée en 1996, Soho Agency est la première société de conseil en marketing et communication spécialiste du marché des TPME.